



Que dois-je faire pour que mon ami qui est tunisien vive chez moi

Par **SICOT**, le **20/11/2009** à **07:32**

Maitre,

Mon ami est tunisien, j'aimerais qu'il vienne habiter chez moi pendant 2 ans.

Il ne souhaite pas obtenir la nationalité française, mais pouvoir travailler en France et avoir la libre circulation en Europe.

Je ne désire pas me marier.

Quelles démarches administratives faut-il que je fasse?

Faut-il impérativement un contrat de travail pour qu'il puisse entrer en France?

Veuillez agréer, Maitre, l'expression de mes salutations respectueuses.

Par **jeetendra**, le **20/11/2009** à **10:31**

Bonjour, j'ai bien peur que ça ne soit mission impossible, le contrat de travail ne suffit pas, il faut en plus une autorisation de travail, visite médicale, etc., pas simple tout ça, cordialement.